Mission d'assistance technique en matière d'administration fiscale à Brazzaville

Note après mission : Congo du 22 janvier au 1er mars 2019

Une visite en matière d'administration des revenus au Congo du 22 janvier au 1^{er} mars 2019 a contribué à : (i) la mise en place des outils permettant la maitrise des fichiers des assujettis à la TVA; (ii) la sélection des entreprises portant des risques de non déclaration a la TVA et de minoration des recettes TVA; (iii) l'identification des mesures contribuables à l'efficacité du contrôle fiscal en équipant la DVGR de quatre (04) brigades de contrôle en vue de renforcer l'encadrement intermédiaire; et (iv) au renforcement d'arriérés fiscaux.